



Flashnews | DÉCEMBRE 2022

FLASHNEWS

JUAN JOSÉ RODRÍGUEZ GARCÍA EST NOMMÉ CHIEF WEALTH MANAGEMENT OFFICER DE CARDIF LUX VIE

Cher Gestionnaire,

Cardif Lux Vie annonce la nomination de **Juan José Rodríguez García** en tant que Chief Wealth Management Officer à compter du 1^{er} avril 2023. Succédant à Carlo Cocuzzoli, il intégrera le Comité exécutif et rapportera directement à Alexandre Draznieks, CEO de Cardif Lux Vie.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, Juan José Rodríguez García sera en charge du développement des activités de Wealth Management au sein des principaux marchés sur lesquels Cardif Lux Vie opère et mettra l'accent sur l'international à travers le développement de nouveaux marchés et partenariats. Il sera épaulé par **Giovanna Michienzi**, actuellement responsable du Sales Support International, qui est quant à elle nommée Deputy Chief Wealth Management Officer.

Juan José Rodríguez García débute sa carrière en 1998 à la Deutsche Bank Espagne. En 2001, il rejoint la compagnie d'assurance vie luxembourgeoise Euresa Life en tant qu'Account Manager pour le marché espagnol. En 2006, il devient Responsable des marchés hispanophones (Latam et Espagne) au sein de Cardif Lux Vie, puis en 2012, Responsable du développement du réseau de distribution suisse à destination des clients non-résidents suisses. En octobre 2015, il est nommé Directeur du Bureau de Représentation en Suisse (Genève), et en mars 2016, il est également CEO de Cardif Assurance Vie et Cardif Assurances Risques Divers Paris, succursales de Zürich.

Juan José Rodríguez García est titulaire d'un master en Sciences économiques de l'Université de Séville (Espagne) et d'un postgraduate en politique économique extérieure de la Fachhochschule Düsseldorf (Allemagne).

Il succède à Carlo Cocuzzoli qui poursuit sa carrière en dehors du Groupe BNP Paribas en tant qu'agent d'assurance indépendant, en lien avec le master broker First Advisory. Il gèrera notamment un portefeuille de polices de Cardif Lux Vie.

Ce document a été rédigé en fonction des dispositions législatives, réglementaires et de la jurisprudence en projet ou connues à la date de sa rédaction. En conséquence, ce document ne saurait en aucun cas être compris ni comme un quelconque conseil juridique, financier ou fiscal donné au lecteur ; ni comme une sollicitation à vendre ou acheter un produit financier ou un produit d'assurance. L'objet du document ayant comme finalité de transmettre de l'information, il ne saurait, de ce fait, engager la responsabilité de son auteur. L'information transmise n'a en aucun cas vocation de se substituer aux connaissances et compétences du lecteur et il est vivement recommandé de solliciter les conseils d'un professionnel indépendant et qualifié. Dans le cadre de cet envoi, Cardif Lux Vie, en tant que responsable de traitement, est amenée à traiter vos données à caractère personnel protégées par le Règlement (UE) général sur la protection des données n°2016-679. Le traitement de ces données à caractère personnel est effectué en conformité avec la Notice « protection des données » qui contient l'ensemble des informations que Cardif Lux Vie doit fournir et qui se trouve sous le lien : <http://corporate.cardifluxvie.lu/fr/pid1877/mentions-legales.html>